

La civilité au travail pour prévenir le harcèlement psychologique

Introduction

La formation a pour objectif de sensibiliser les superviseurs au harcèlement psychologique et à la civilité en milieu de travail. Suite à cette formation, vous serez en mesure de reconnaître le harcèlement psychologique et de le différencier de l'incivilité, de comprendre les obligations des différentes parties en vertu de la législation et de bien comprendre le processus d'enquête. Par ailleurs, vous serez sensibilisé aux facteurs de risques organisationnels afin de prendre conscience des actions à prendre pour offrir un milieu de travail sain à vos employés.

Objectifs spécifiques

- Comprendre les concepts et responsabilités de chacun face à la civilité, au harcèlement et au conflit au travail
- Reconnaître les gestes incivils et leurs conséquences
- Être capable d'intervenir lors de situations d'incivilité
- Comprendre le processus d'enquête de harcèlement
- Connaître les obligations légales liés à la civilité et au harcèlement
- Implanter un code de civilité en entreprise

Contenu de la formation

- Introduction à la notion de civilité dans un contexte professionnel
- Civilité : les responsabilités individuelles et collectives
- Facteurs de risque face à l'incivilité au harcèlement et les conséquences potentielles
- Définitions du harcèlement et de ses différentes formes
- Savoir reconnaître ce qui est et n'est pas du harcèlement
- Les stratégies d'interventions
- Le processus d'enquête

Nombre de participants

- Un maximum de 20 participants est demandé.

Matériel fourni

- Questionnaire sur la civilité
- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

Durée

- 2 heures

Lussier est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).